



## Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0  
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

---

# AVIS DE PROMULGATION

## RÈGLEMENT NUMÉRO 612-2018

### Règlement modifiant le règlement # 526-2012 afin de permettre les tentes-dômes dans la zone V1-305

Lors de la séance ordinaire du 8 avril 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement 612-2018, règlement modifiant le règlement #526-2012 afin de permettre les tentes dômes dans la zone V1-305 de la Municipalité de Sainte-Béatrix.

Ledit règlement 612-2018 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce quinzième jour du mois d'août deux mille dix-neuf.

\_\_\_\_\_  
Gérard Cossette  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le quinzième jour du mois d'août deux mille dix-neuf (15.08.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille dix-neuf (15.08.2019).

\_\_\_\_\_  
Gérard Cossette  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim